

## **Vers un traitement lexicographique formel des suffixes : le cas de -erie**

### Résumé du mémoire

La suffixation est un sujet qui a été abondamment étudié par les différents courants qui ont façonné l'histoire de la linguistique moderne (la grammaire historique, le structuralisme, les hypothèses transformationnelle et lexicaliste de la grammaire générative...). Les suffixes les plus productifs du français québécois, comme -able, -age, -erie et -eux, n'y font pas exception et ont été traités dans des études adoptant des perspectives souvent très différentes (homonymique ou polysémique, synchronique ou diachronique). Cependant, ces unités ont été négligées jusqu'à présent dans les ouvrages lexicographiques.

À ce titre, la présente recherche innove. Elle propose un superarticle lexicographique décrivant le comportement sémantique, morphologique, syntaxique et lexical du suffixe -erie dans ses emplois en français québécois. Pour y arriver, on s'appuie sur le modèle lexicographique déjà éprouvé du Dictionnaire explicatif et combinatoire (voir notamment Mel'cuk et al. 1995). Ce modèle est toutefois adapté afin de rendre compte des particularités des morphèmes décrits. Deux autres études sont donc subordonnées au cadre lexicographique général : l'une est sémantique et l'autre est morphologique. La première est la grammaire modulaire proposée dans l'article de Léard et Bürgi (1998) qui s'applique adéquatement à la suffixation. La deuxième est la thèse de Corbin (1987) intitulée Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique. Cet ouvrage propose un modèle du composant lexical qui complète le cadre lexicographique général puisqu'il insiste sur le système de paraphrases.

À partir de critères formels, plusieurs acceptions du suffixe -erie sont identifiées. Les comportements morphologique, syntaxique et lexical de chacune des acceptions de ce suffixe sont ensuite décrits, tout comme les différentes contraintes exercées sur la base lors de sa sélection et sur le dérivé une fois formé. Des listes de dérivés, extraites d'un corpus assez imposant, viennent finalement illustrer ces acceptions. Cette étude est non seulement une proposition de modèle formel pour la description lexicographique des suffixes, mais elle est aussi une invitation à poursuivre le travail déjà amorcé.